Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20260303-20260309-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIPRIAC

Séance du Mardi 03 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le 03 mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 18 février 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie et sous la présidence de Monsieur Franck PICHOT, Maire.

Étaient présents : Patrick BOULAIS, Morgane CHAPDELAINE, Adélaïde COTTAIS, Christèle BRIERE, Marie CHOTARD, Géraldine DENIS, Alain DUCLOYER, Elisabeth FLEHO, Jean-Pierre FRANGEUL, Émile JAN, Catherine KRYSTKIEWIZ, Tifenn LE GUYADER, Jean-Charles LE QUELLEC, Fabien LEROUX, Jean-Luc LÉVESQUE, Jean-Claude LUBERT, Brigitte MELLERIN, Céline MOTEL DAVID, Mathieu PAUMIER, Jérôme PEIGNÉ, Lucie PERRINEL, Franck PICHOT, Isabelle RACAPÉ, Danielle SENNINGER

Ont donné procuration :
Jean-Yves GLEMAU donne pouvoir à Jean-Luc LEVESQUE

Étaient absents :
Jord LEVESQUE
Grégory PACAUD

Secrétaire de séance : Danielle SENNINGER

Nombre de conseillers :

En exercice	: 27
Présents	: 24
Procurations	: 1
Votants	: 25

Date de la convocation du Conseil Municipal : 18/02/2026
Date d'affichage : 18/02/2026

DELIBERATION 2026 – 03 – 09
AFFECTION ANTICIPEE DES RESULTATS – BUDGET PRINCIPAL

Rapport de Franck PICHOT, Maire

Le trésorier a précisé que les collectivités ont la possibilité de voter leurs budgets avec reprise anticipée de leurs résultats 2025, dès lors que le vote a lieu après la fin de la journée complémentaire (30 janvier 2026) et avant la date limite de vote du budget (30 avril 2026). Elles peuvent donc maintenir la date de vote de leurs budgets, même en l'absence de production du CFU.
La délibération d'adoption du CFU devra intervenir lors d'une prochaine séance ainsi que l'affectation définitive des résultats.

En conséquence, Monsieur le Maire propose d'affecter, de façon anticipée, les résultats comme suit :

Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20260303-20260309-DE

	Section fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses 2025	4 391 562,22 €	6 358 436,31 €
Recettes 2025	5 039 374,52 €	6 990 376,52 €
Total 2025	647 812.30 €	631 940.21 €
Résultats reportés 2024 :		
002 - Excédent de fonctionnement reporté (R SF)	50 000,00 €	
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés (R SI)		397 013,69 €
001 - Excédent d'investissement reporté (R SI)		951 966,17 €
Résultats de clôture 2025	697 812.30 €	1 583 906.38 €
Résultat 2025	2 281 718,68 €	
Restes à réaliser		641 471.60 €
Résultats cumulés	697 463,26 €	942 434.78 €
Total résultat de clôture 2025	1 640 247.08 €	

Monsieur Pichot rappelle que le budget annexe « production d'énergie photovoltaïque » a été dissout le 31/12/2025. Il convient donc de reprendre par anticipation les résultats de ce budget annexe en les cumulant à ceux du budget principal.

Les résultats de clôture du budget annexe « production d'énergie photovoltaïque » sont les suivants :

	Section fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses 2025	9 434,01 €	10 315,23 €
Recettes 2025	12 102,80 €	7 219,12 €
Total 2025	2 668,79 €	- 3 096,11 €
Résultats reportés 2024 :		

Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20260303-20260309-DE

002 - Excédent de fonctionnement reporté (R SF)	2 706,88 €	
001 - Excédent d'investissement reporté		43 682,59 €
Résultats 2025	5 375,67 €	40 586,48 €
Résultat de clôture 2025	**45 962,15 €**	

En conséquence, Il est proposé au Conseil Municipal l'affectation anticipée des résultats du budget principal auxquels sont ajoutés les résultats cumulés du budget annexe « production d'énergie photovoltaïque » tel que présentée ci-dessous :

Section	Montant	Affectation
Fonctionnement	703 187.97 €	En recette de fonctionnement 002 - Excédent de fonctionnement reporté
Investissement	1 624 492.86 €	En recette d'investissement 001 - Excédent d'investissement reporté

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE l'affectation anticipé des résultats de clôture du budget principal tel que présenté ci-dessous :

Section	Montant	Affectation
Fonctionnement	703 187.97 €	En recette de fonctionnement 002 - Excédent de fonctionnement reporté
Investissement	1 624 492.86 €	En recette d'investissement 001 - Excédent d'investissement reporté

Le Maire,
Franck PICHOT

Le secrétaire de séance,
Danielle SENNINGER